



Cadre de rétablissement de Jasper



Le Centre de coordination du rétablissement
de Jasper repose sur un partenariat entre
Parcs Canada et la Municipalité de Jasper.

Cadre de rétablissement de Jasper
5 août 2025

R64-623/2025F-PDF
ISBN 978-0-660-78311-6

Pour en savoir plus, consultez les sites Web :

Municipality of Jasper :
<https://www.jasper-alberta.ca>

Parcs Canada :
<https://parcs.canada.ca/pn-np/ab/jasper>

Table des matières

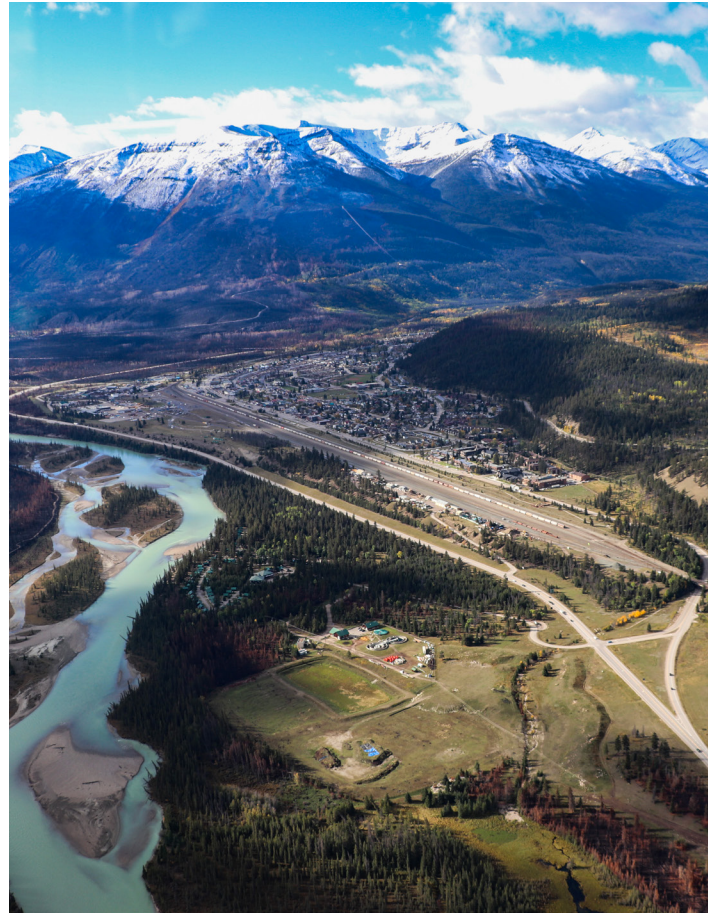
Introduction	4
Feu de forêt de Jasper 2024	5
Coordination du rétablissement	6
Partenaires dans le rétablissement	8
Principes et priorités de rétablissement	9
Le contexte de la planification du rétablissement	11
Priorité 1 : La gestion des débris	13
Priorité 2 : L'hébergement provisoire	14
Priorité 3 : La reconstruction des résidences et des entreprises	15
Priorité 4 : La relance sociale	16
Priorité 5 : La relance économique	17
Priorité 6 : Le rétablissement du parc	18
Engagement envers le rétablissement	19
Phases de rétablissement	20
Scénarios de rétablissement	22
Financement du rétablissement	24
Sortir progressivement de la phase de rétablissement	27
Rapports continus	27
Conclusion	28

Introduction

Le *Cadre de rétablissement de Jasper* a été élaboré par le Centre de coordination du rétablissement de Jasper (CCRJ) afin de faire le point sur les progrès réalisés à la suite des répercussions du Feu de forêt de Jasper 2024 et de cibler les priorités de rétablissement pour la Municipalité de Jasper et le parc national Jasper.

Le *Cadre de rétablissement de Jasper* présente les principes directeurs et précise les objectifs des secteurs prioritaires. Le cadre trace la voie pour reconstruire en mieux et créer une collectivité plus résiliente et unie, prête à prospérer dans les années à venir.

Le cadre guidera le travail du CCRJ et offrira une orientation claire aux partenaires qui soutiennent le rétablissement. Le cadre fera l'objet d'un rapport annuel afin de présenter les avancées réalisées et de cibler les secteurs d'intervention privilégiés à venir.



« Le rétablissement est défini comme un processus coordonné de gestion des urgences au cours duquel les Albertains et Albertaines, les municipalités et les [organismes gouvernementaux] reconstruisent les infrastructures physiques et restaurent le bien-être social, émotionnel, économique et physique des individus et des communautés après une catastrophe. Comme indiqué dans le *Cadre de sécurité civile pour le Canada* (2017), les efforts de rétablissement doivent être menés en tenant compte de la réduction des risques de catastrophe, des mesures d'atténuation et de la durabilité. Le rétablissement passe donc par l'adaptation aux nouvelles réalités et, dans la mesure du possible, par l'adoption de stratégies d'atténuation visant à réduire au minimum les impacts des catastrophes futures. »

– Traduction libre à partir du *Provincial Recovery Framework* 2020 du gouvernement de l'Alberta.



Feu de forêt de Jasper 2024

Dans la soirée du lundi 22 juillet 2024, plusieurs éclairs ont déclenché des incendies de forêt au sud de la ville de Jasper, en Alberta. Presque au même moment, un autre incendie s'est déclaré au nord-est de la collectivité. Des conditions extrêmes, notamment des vents violents et la sécheresse la plus marquée des 60 dernières années, ont entraîné une propagation rapide des feux de forêt, qui ont fini par se rejoindre pour former un complexe d'incendies. Les résidents de la collectivité et les visiteurs – soit plus de 20 000 personnes au total – ont été évacués en toute sécurité vers les villes avoisinantes.

Le violent incendie a projeté des braises ardentes sur plusieurs kilomètres devant le front du feu, atteignant la ville le 24 juillet. Grâce au travail courageux des pompiers et pompières de la Municipalité de Jasper, de Parcs Canada, d'Alberta Wildfire, des organismes partenaires et des centaines de spécialistes dans la lutte contre les feux de végétation et les incendies de bâtiments, 70 % des bâtiments de la ville de Jasper ont pu être épargnés. Les infrastructures essentielles comme la station de traitement de l'eau, l'hôpital, les écoles, les épiceries, le poste de la GRC, le centre récréatif, ainsi que de nombreuses résidences et entreprises ont été épargnées par l'incendie de forêt et constituent désormais la pierre angulaire du rétablissement.

Au plus fort des efforts de lutte contre l'incendie, environ 850 personnes, en provenance d'agences et de services d'incendie de tout le Canada, étaient impliquées. Des hélicoptères, des avions-citernes et des équipements spécialisés appuyaient les équipes au sol. Cette mobilisation à grande échelle a été essentielle pour ralentir la progression de l'incendie et protéger la plupart des bâtiments de Jasper. Les efforts de lutte contre les feux de forêt à l'extérieur du lotissement urbain ont été

essentiels pour éviter des pertes à la Terrasse Pyramid, sécuriser la majorité des propriétés du lac Edith et protéger les infrastructures du parc, établissant ainsi une base solide pour le rétablissement du parc. Le périmètre du feu a été contenu à 32 700 hectares et l'incendie a été déclaré « maîtrisé » le 7 septembre 2024.

Le Feu de forêt de Jasper 2024 a détruit 30 % des bâtiments de la ville. Les 358 bâtiments détruits comprenaient des maisons, des immeubles d'habitation, une résidence pour Aînés, des commerces, des hôtels et des églises. On estime que 806 unités d'habitation résidentielles ont été perdues dans la collectivité de Jasper¹. Le Bureau d'assurance du Canada a classé le Feu de forêt de Jasper comme le deuxième incendie le plus coûteux de l'histoire du Canada. Au début de 2025, les pertes assurées étaient estimées à 1,23 milliard de dollars.

Deux cent cinquante-cinq biens d'infrastructure de Parcs Canada, soit 20 % de l'ensemble des biens du parc, ont été détruits ou endommagés lors de l'incendie. Les installations détruites comprennent des terrains de camping en avant-pays, des logements pour le personnel, un poste d'entrée, des sentiers et des aires de fréquentation diurne.

L'équipe sous commandement unifié, en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta, Canada Taskforce II, la GRC ainsi que de nombreux partenaires de l'industrie de la construction et des fournisseurs de services publics, a lancé les premiers efforts de rétablissement. Le retour des résidents dans la collectivité a débuté le 16 août 2024, une fois le lotissement urbain jugé sécuritaire, avec des services de base rétablis – soins de santé, épiceries, électricité, eau, égouts et gaz – et les dangers immédiats éliminés.

¹ Plan d'action pour le logement de la Municipalité de Jasper, 2025 (en anglais seulement; Municipality of Jasper Housing Action Plan, 2025)

Nous resterons à jamais reconnaissants envers les premiers intervenants qui ont lutté contre l'incendie de forêt de Jasper en 2024. Face à d'immenses défis, vous avez fait preuve d'une résilience exemplaire, incarnant l'esprit de service et de communauté. Nous rendons hommage à Morgan Kitchen, membre de l'équipe d'Alberta Wildfire basé à Rocky Mountain House, décédé tragiquement le 3 août 2024 en combattant l'incendie. La famille de Morgan, ses amis, ses collègues et toute la communauté des services des incendies ressentent profondément cette perte. Il restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Parcs Canada a rouvert le parc national Jasper aux visiteurs dès que les services essentiels du parc (interventions d'urgence, application de la loi, sécurité des visiteurs, collecte des ordures, entretien des toilettes et gestion de la coexistence humain-faune) ont pu reprendre en toute sécurité. Les principaux corridors de transport comme la route 16 (route Yellowhead) et la route 93N (promenade des Glaciers) ont été rouverts à la circulation dès que le risque d'incendie a été écarté et que les dangers immédiats ont été éliminés.

Le gouvernement de l'Alberta, par l'intermédiaire de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta (Alberta Emergency Management Agency; AEMA) et d'Alberta Wildfire, a été étroitement impliqué tout au long de l'incident en tant que partenaire clé.

Coordination du rétablissement

Parcs Canada et la Municipalité de Jasper ont mis en place le Centre de coordination du rétablissement de Jasper (CCRJ) le 22 août 2024, afin d'assurer la transition après le retrait des équipes sous commandement unifié, qui avaient dirigé les interventions liées à l'incident et supervisé le retour des résidents dans la collectivité. Le CCRJ guide le processus de rétablissement et fournit des ressources et du soutien.

Le CCRJ dispose d'une structure de groupes de travail typique des autres centres de coordination du rétablissement et d'un dispositif de gouvernance commun dans le domaine du rétablissement après une catastrophe. Les groupes de travail, composés d'organismes gouvernementaux, de représentants de l'industrie et d'acteurs non gouvernementaux, veillent à ce que les mesures de rétablissement soient centrées sur les besoins de la collectivité, exécutées efficacement et de manière efficiente, et harmonisées avec les résultats et objectifs du présent plan.

Le CCRJ intervient dans le contexte spécifique de la municipalité de Jasper, située dans la province de l'Alberta et à l'intérieur du parc national Jasper. Trois ordres de gouvernement se réunissent par l'entremise du JAC-IRC (Jasper-Alberta-Canada Intergovernmental Redevelopment Committee; Comité intergouvernemental de réaménagement Jasper-Alberta-Canada), qui sert de point de liaison entre la Municipalité de Jasper, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement du Canada représenté par Parcs Canada. Le JAC-IRC assure la supervision, la coordination et fournit des conseils aux représentants élus concernant les besoins de rétablissement à court et à long terme.



► Centre de coordination du rétablissement de Jasper

Figure 1 : Le CCRJ repose sur un partenariat entre Parcs Canada et la Municipalité de Jasper. Par l'entremise d'une structure de groupes de travail, le CCRJ coordonne les ressources internes et externes, impliquant directement les ministères et organismes de tous les ordres de gouvernement, les organismes communautaires, les partenaires de l'industrie, les partenaires autochtones ainsi que le Comité consultatif sur le rétablissement, tout au long du processus de rétablissement. Les résidents, les entreprises, les visiteurs, les constructeurs, les compagnies d'assurance et bien d'autres acteurs jouent tous un rôle essentiel dans le rétablissement par leurs propres actions, et sont mobilisés par le CCRJ tout au long du processus de rétablissement.

Partenaires dans le rétablissement

Les groupes de travail du CCRJ impliquent de nombreux partenaires externes, chacun aidant à faire progresser des priorités précises en matière de rétablissement. Les groupes de travail se réunissent régulièrement pour rassembler divers partenaires et faire avancer, de manière collaborative, les efforts de rétablissement.

Résidents

Les résident-es de Jasper sont des partenaires actifs du processus de rétablissement, tant dans leur parcours personnel que dans leur contribution à la reconstruction de la collectivité. Le terme « résident » désigne à la fois les personnes qui vivent actuellement à Jasper, celles qui sont toujours déplacées à la suite de l'incendie de forêt, ainsi que les nouveaux résidents et les travailleurs saisonniers, qui sont essentiels au fonctionnement de la ville et du parc national.

Partenaires autochtones

Le parc national Jasper et la collectivité de Jasper se trouvent dans le territoire des Premières Nations signataires des Traités n° 6 et n° 8 ainsi que dans le territoire ancestral des Anishinabe, des Aseniwuche Winewak, des Dene-zaa, des Nêhiyawak, des Secwépemc, des Stoney Nakoda, des Mountain Métis et des Métis. Nous rendons hommage aux générations de ces Nations; celles d'hier, d'aujourd'hui et de demain, qui continuent d'assurer l'intendance de ce territoire. Tout au long du processus de rétablissement, nous reconnaissons avec respect la relation profonde que les peuples autochtones entretiennent avec cette terre, et nous nous rappelons notre responsabilité et nos obligations envers cet endroit et envers eux.

Entreprises

Les entreprises sont des partenaires essentiels au rétablissement de Jasper. Les entreprises assurent un moyen de subsistance pour les résidents de Jasper, fournissent des services essentiels à la population et aux autres entreprises, et contribuent de manière essentielle à chacune des priorités de rétablissement.

Compagnies d'assurance

L'industrie de l'assurance joue un rôle essentiel dans le rétablissement et constitue souvent le principal soutien financier des résidents ou des propriétaires d'entreprises. Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) coordonne l'action des divers assureurs et offre des conseils aux résidents ainsi que de l'information à tous les ordres de gouvernement.

Industrie du bâtiment et services publics

La Building Industry and Land Development Association Alberta (BILD Alberta; Association de l'industrie du bâtiment et de l'aménagement du territoire de l'Alberta) coordonne les représentants de l'industrie de la construction. Des partenaires de l'industrie comme ATCO Electric, ATCO Gas et Telus ont contribué à rétablir les services publics dans la collectivité de Jasper et dans le parc national Jasper. Les entrepreneurs des secteurs du transport, de la construction, de la restauration, des analyses en environnement et de la fourniture de logements provisoires jouent un rôle essentiel dans les priorités de rétablissement, notamment pour l'enlèvement et l'analyse des débris, l'entretien des logements provisoires et la reconstruction des structures perdues.

Organisations touristiques et commerciales

L'organisation de marketing Tourism Jasper, la Chambre de commerce de Jasper et Community Futures West Yellowhead, en collaboration avec les commerces et les exploitants d'entreprises touristiques, travaillent ensemble pour appuyer la prestation de services et d'installations destinés aux visiteurs, promouvoir le parc comme destination et transmettre des renseignements aux visiteurs et aux résidents.

Organisations non gouvernementales et communautaires

Les organisations non gouvernementales et communautaires offrent des services de soutien essentiels et assurent la distribution du financement pendant le rétablissement. La générosité des Canadiens et Canadiennes à la suite du Feu de forêt de Jasper a permis d'amasser des dons pour soutenir les résidents touchés dès leur évacuation et contribuer au rétablissement à long terme.

La Croix-Rouge canadienne, Team Rubicon, la Jasper Community Team Society, la Banff Community Foundation, l'Armée du Salut, le Club « Rotary » et Samaritan's Purse Canada, figurent parmi les nombreuses organisations non gouvernementales de l'Alberta et du Canada qui ont contribué à soutenir Jasper en recueillant et distribuant des dons, ainsi qu'en organisant des événements et des services spécialisés.

Visiteurs

Les visiteurs sont un élément essentiel du rétablissement social et économique du parc. Leur enthousiasme et leur appréciation nourrissent le moral de la communauté et renforcent notre détermination à aller de l'avant. En partageant leurs expériences avec le monde entier, les visiteurs deviennent de véritables ambassadeurs de Jasper, invitant d'autres personnes à découvrir toute la richesse que le parc a à offrir.

Principes et priorités de rétablissement

Principes

Les principes sont pris en compte dans toutes les priorités de rétablissement. Ils s'appuient sur les meilleures pratiques de rétablissement et sur des ressources comme le *Government of Alberta Provincial Recovery Framework – 2020* (Cadre provincial de rétablissement du gouvernement de l'Alberta, en anglais seulement). Les priorités stratégiques de rétablissement du Conseil municipal de Jasper, éclairées par le Comité consultatif municipal sur le rétablissement, contribuent également à définir les principes directeurs.

Axés sur la communauté

Le rétablissement sera façonné par les besoins et les aspirations des Jasperoïses et Jasperoïses. La participation locale guidera la planification et la mise en œuvre, en reconnaissant que la confiance et l'engagement de la collectivité sont essentiels au succès à long terme.

Coordination et collaboration

Un rétablissement efficace exige une harmonisation entre les différentes compétences. L'approche de Jasper reposera sur une coordination solide entre les partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux, avec des rôles bien définis, des priorités communes et une communication transparente. Les partenariats seront renforcés entre les groupes communautaires, les entreprises et les organisations de l'industrie afin de travailler ensemble à un rétablissement réussi.

Liens avec les Autochtones

Le lien des peuples autochtones avec le territoire est honoré par des relations respectueuses et par des occasions offertes aux partenaires autochtones de participer aux efforts de rétablissement. Les mesures de rétablissement s'inscrivent dans une démarche de vérité et de réconciliation pour la collectivité de Jasper et le parc national Jasper.

Transparence et imputabilité

Les efforts de rétablissement seront guidés par des objectifs clairs, des rapports publics transparents et des évaluations régulières. La transparence et l'imputabilité contribueront à maintenir la confiance du public, à soutenir une prise de décisions éclairées et à veiller à ce que les ressources soient utilisées efficacement. Des communications exactes, transparentes et qui répondent concrètement aux questions sont essentielles pour maintenir la confiance du public.

Renforcement des capacités

Les efforts de rétablissement viseront à renforcer les systèmes locaux ainsi que les capacités de la collectivité. Des initiatives appuieront la formation, le perfectionnement de la main-d'œuvre et les outils qui aideront la collectivité à accroître sa capacité et à se préparer aux défis futurs.

Vers une plus grande résilience

Le rétablissement offre une occasion de remédier aux vulnérabilités déjà connues. Les infrastructures et les habitations seront reconstruites selon des normes plus rigoureuses, avec un accent particulier sur la réduction des risques et le renforcement de la résilience à long terme.

Priorités

Nos efforts de rétablissement sont axés sur six priorités clés. Toutes les priorités sont essentielles et interreliées. Chaque priorité comprend des objectifs qui définissent les principaux domaines d'action nécessaires pour l'atteindre.



Priorité 1 : **La gestion des débris**

Coordonner l'enlèvement sécuritaire et rapide des débris d'incendie afin de permettre la reconstruction et de protéger la santé publique, la sécurité et l'environnement.



Priorité 4 : **La relance sociale**

Soutenir le bien-être individuel et collectif grâce à des services inclusifs qui aident les gens à guérir et à retisser des liens.



Priorité 2 : **L'hébergement provisoire**

Fournir des logements provisoires sûrs et adaptés pour les résidents et travailleurs déplacés, afin d'assurer la stabilité et la continuité pendant le rétablissement.



Priorité 5 : **La relance économique**

Stabiliser et relancer l'économie de Jasper en soutenant les entreprises touchées, en accueillant les visiteurs et en favorisant le retour à l'emploi.



Priorité 3 : **La reconstruction des résidences et des entreprises**

Soutenir la reconstruction sécuritaire et efficace des résidences et des entreprises endommagées ou détruites, tout en saisissant les occasions de répondre aux besoins en logement à long terme et d'accroître la résilience face aux événements futurs.



Priorité 6 : **Le rétablissement du parc**

Remettre en état les biens du parc et les milieux naturels afin de préserver l'intégrité écologique et d'offrir aux visiteurs des expériences sécuritaires et de qualité.



Le contexte de la planification du rétablissement

Parc national Jasper

Le parc national Jasper est administré par Parcs Canada au nom de tous les Canadiens et Canadiennes. Chaque année, 2,4 millions de visiteurs visitent le parc national Jasper pour découvrir les montagnes Rocheuses canadiennes. Pendant l'été précédant l'incendie, le parc accueillait en moyenne 15 000 visiteurs par jour et offrait une capacité d'hébergement en camping d'environ 5 400 personnes. À l'été 2024, les Canadiens et Canadiennes représentaient 45 % de l'ensemble des visiteurs, dont 27 % provenaient de l'Alberta. Les visiteurs originaires des États-Unis représentaient 24 % du total, alors que les visiteurs internationaux en comptaient 31 %².

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et ses règlements connexes définissent le cadre de gestion des activités dans le parc national Jasper et énoncent des dispositions importantes pour la collectivité, notamment une frontière législative pour le lotissement urbain ainsi que des restrictions en matière de superficie commerciale et d'aménagement. Ces limites de croissance ont été appliquées depuis des décennies à travers de multiples processus consultatifs locaux et nationaux. Le *Plan directeur du parc national Jasper du Canada* (2022) a été élaboré à la suite de consultations publiques et fournit une orientation supplémentaire pour la prise de décisions dans le parc.

Parcs Canada est responsable de la planification de l'utilisation du territoire, des projets d'aménagement et de la gestion des questions environnementales. Les terres de la collectivité de Jasper appartiennent à la Couronne fédérale et sont louées à des preneurs à bail individuels, qui sont propriétaires des structures situées sur leurs propriétés à bail. Les personnes qui vivent à Jasper doivent être des résidents admissibles aux termes du *Règlement sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux du Canada*.

À l'automne 2024, le Parlement a modifié la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* afin de transférer certains pouvoirs de planification et d'aménagement, à l'intérieur des limites du lotissement urbain, de Parcs Canada à la Municipalité de Jasper. Afin d'assurer une transition harmonieuse, et conformément à l'entente entre les deux parties, les autorités n'ont pas été transférées durant les premières phases du rétablissement. Parcs Canada et la Municipalité de Jasper se concentrent sur la réussite d'un rétablissement efficace. Des modifications aux politiques sont apportées en vertu des pouvoirs existants de Parcs Canada afin d'accroître la souplesse et de simplifier les processus pour répondre aux besoins immédiats de reconstruction et de rétablissement. La Municipalité de Jasper et Parcs Canada ont convenu que le transfert de certains pouvoirs de planification de l'utilisation des terres se fera à une étape ultérieure. Les travaux préparatoires à ce transfert se poursuivent en parallèle avec les efforts de rétablissement.

Municipalité de Jasper

La ville de Jasper constitue un lieu d'accueil phare des visiteurs du parc et abrite 4 740 résidents à l'année³, ainsi qu'environ 4 000 travailleurs et travailleuses saisonniers durant l'été⁴. Les hôtels, les gîtes et les auberges de jeunesse situés à l'intérieur et à l'extérieur de la ville offraient un hébergement à environ 6 000 visiteurs par nuit avant l'incendie. La ville sert de centre de services pour une moyenne de 13 000 visiteurs par jour durant les mois d'été.

La municipalité de Jasper, située dans le nord de l'Alberta à plus de quatre heures de la grande ville la plus proche, présente des défis particuliers, notamment en ce qui concerne la disponibilité de la main-d'œuvre et le transport des matériaux. Le climat subalpin de Jasper, avec de longs hivers, limite la saison de construction.

La Municipalité de Jasper a été officiellement établie par la province de l'Alberta le 20 juillet 2001. Elle est dirigée par un maire élu localement et un conseil de six membres, qui assurent le leadership, la gouvernance et la supervision des activités municipales. Les priorités stratégiques de la Municipalité de Jasper pour la période de 2022 à 2026 (document en anglais seulement; *Municipality of Jasper Strategic Priorities 2022–2026*) soulignent un engagement envers la santé communautaire, le logement, les relations, l'excellence organisationnelle, la défense des intérêts et l'environnement.

La Municipalité de Jasper fournit divers services, notamment le service d'incendie municipal, le nettoyage et l'entretien des routes, le traitement et l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets solides, ainsi que des services de loisirs, de culture, de soutien social et de garderie.

Jasper a un taux d'inoccupation de logements locatifs de 0 % depuis de nombreuses années². En 2021, la pénurie de logements était estimée à environ 150 unités supplémentaires pour loger la population à l'année, et à 609 unités supplémentaires pour répondre aux besoins en logements saisonniers⁵. Ce manque à gagner affecte la disponibilité et l'abordabilité des logements, limite la rétention de la main-d'œuvre et nuit à la stabilité économique. La situation s'est aggravée avec l'incendie.

L'orientation de la collectivité de Jasper est décrite dans le *Plan de développement durable de la collectivité de Jasper* (2011). La Municipalité de Jasper entreprendra

des activités de planification et de consultation dans le cadre du travail sur un plan communautaire révisé visant à explorer des questions au-delà du rétablissement afin de façonner l'orientation de la collectivité de Jasper dans les années à venir.

Le contexte local de rétablissement est éclairé par les recommandations de rapports récents, notamment :

- Plan d'action pour le logement de la Municipalité de Jasper, 2025 (en anglais seulement; *Municipality of Jasper Housing Action Plan*, 2025)
- Rapport d'évaluation des risques climatiques de la Municipalité de Jasper, 2024 (en anglais seulement : *Municipality of Jasper Climate Risk Assessment Report*, 2024)
- Étude du marché de l'emploi de Jasper, préparée par le Centre d'emploi et d'éducation de Jasper, 2023 (en anglais seulement : *Jasper Labour Market Study*)
- Plan de gestion des destinations de Jasper 2033, préparé par Tourism Jasper en 2023 (en anglais seulement : *Jasper Destination Stewardship Plan* 2033)
- Revue de la gouvernance et analyse des besoins en logement, préparé en 2022 par Colliers Project Leaders, pour la Jasper Community Housing Corporation (disponible en anglais seulement : *Jasper Community Housing Corporation Governance Review and Housing Gap Analysis*, 2022).

Gouvernement de l'Alberta

Le gouvernement de l'Alberta joue un rôle central dans le rétablissement de Jasper, notamment par la législation, la surveillance réglementaire, le soutien financier et la prestation de services provinciaux tels que les soins de santé, l'éducation et les services aux Aînés. Les lois applicables du gouvernement de l'Alberta comprennent la *Emergency Management Act*, la *Municipal Government Act* et la *Occupational Health and Safety Act*. L'Alberta administre le financement du Programme d'aide en cas de catastrophe (*Disaster Recovery Program*), qui couvre des coûts liés à la reconstruction des infrastructures publiques, au logement et aux interventions d'urgence. Le financement est remboursé dans le cadre des accords d'aide financière en cas de catastrophe de Sécurité publique Canada, pour les coûts admissibles.

Jasper occupe une place importante dans l'économie touristique de l'Alberta et demeure un lieu cher au cœur de nombreux Albertains et Albertaines. Le gouvernement de l'Alberta s'est fixé pour objectif de porter l'économie touristique provinciale à 25 milliards de dollars d'ici 2035⁶ et encourage Jasper à contribuer activement à cet objectif.

2 Parcs Canada, *rapport du Programme d'information sur les visiteurs, Parc national Jasper* (2024)

3 Statistique Canada, recensement de la population de 2021, Jasper, Alberta

4 Estimation fondée sur les données du Centre provincial de coordination des opérations d'urgence, basée sur les demandeurs admissibles inscrits dans le système d'enregistrement des situations d'urgence de l'Alberta (« My Alberta Emergency Registration System »).

5 *Jasper Community Housing Corporation Governance Review Housing Gap Analysis*, préparé par Colliers Project Leaders pour la Jasper Community Housing Corporation (2022).

6 Gouvernement de l'Alberta, *Higher Ground: A tourism sector strategy* (2024) – en anglais seulement



Priorité 1



La gestion des débris

100 % des débris laissés par les feux de forêt sont retirés des propriétés détruites afin de soutenir la reconstruction et d'assurer le respect des règlements en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Le Feu de forêt de Jasper a endommagé des bâtiments situés à l'intérieur du lotissement urbain, près du lac Edith, ainsi que des installations commerciales à l'extérieur des limites de la ville. La destruction de ces structures a libéré des contaminants provenant des matériaux de construction, du contenu des maisons et des garages, ainsi que des installations industrielles et commerciales. L'élimination des débris dangereux est une étape essentielle avant d'entreprendre les travaux de reconstruction afin de veiller à ce que la qualité de l'air, du sol et de l'eau assure la santé et la sécurité à long terme de la collectivité.

Le CCRJ s'est inspiré des pratiques exemplaires en matière de gestion des feux de forêt en milieu périurbain, notamment à Slave Lake et Fort McMurray, en Alberta, ainsi qu'en Californie, afin d'approfondir ses connaissances sur les contaminants préoccupants et les normes d'analyse appropriées pour protéger la santé humaine.

Objectifs

Protéger la santé humaine et l'environnement

La sécurité du public, des travailleurs et de l'environnement est assurée par la surveillance environnementale et le respect des lois et des normes fédérales et provinciales. Les contaminants de l'air et du sol sont traités et ramenés à des niveaux sécuritaires afin de préserver la santé et la sécurité de la collectivité à long terme.

Coordonner une gestion des débris efficace

Une approche coordonnée entre la Municipalité de Jasper, Parcs Canada, les fournisseurs de services publics, les entrepreneurs, le BAC, les spécialistes du rétablissement et les preneurs à bail permet d'assurer une gestion des débris plus efficace et plus rentable.

Priorité 2



L'hébergement provisoire

Les logements provisoires accueillent les résidents et les travailleurs, dans la limite des ressources disponibles, selon une répartition équitable et transparente de l'offre.



Le retour des résidents déplacés est essentiel à la relance sociale et économique de la ville. En septembre 2024, selon l'enquête d'évaluation des besoins en logement menée par le CCRJ, 621 ménages se sont déclarés comme étant en situation de besoin en matière de logement. Le logement provisoire constitue une bouée de sauvetage pour les résidents qui ont besoin d'un toit en attendant la reconstruction de leur résidence permanente.

Le CCRJ continue d'explorer d'autres options pour favoriser le retour du plus grand nombre possible de résidents. Le choix des emplacements et des unités de logement provisoire vise à éviter de compromettre les options de logement permanent pouvant répondre aux besoins à long terme de la collectivité.

Objectifs

Offrir des solutions de logement provisoire évolutives et adaptables

Des logements provisoires sont offerts et peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins évolutifs au fur et à mesure de l'avancement des travaux de reconstruction. La mise en place de logements provisoires ne compromet pas la capacité de développer des logements permanents adaptés aux besoins à long terme de la collectivité.

Assurer une répartition équitable et transparente

Un système d'attribution de logements équitable et transparent attribue des unités d'habitation provisoires aux travailleurs essentiels à l'exploitation de la collectivité de Jasper ou du parc national Jasper, aux résidents déplacés par l'incendie ayant un emploi à Jasper, à la main-d'œuvre nécessaire pour rétablir l'économie touristique de Jasper et aux résidents admissibles déplacés.

Offrir un éventail élargi d'options saisonnières et temporaires

D'autres solutions provisoires de logement saisonnier sont mises en place, notamment l'utilisation des terrains de camping de Parcs Canada pour les résidents déplacés, la main-d'œuvre saisonnière et les entrepreneurs participant aux travaux de reconstruction, ainsi que l'usage temporaire de roulottes sur des propriétés privées.

Offrir un accès au transport en commun régional

Un service régional de transport en commun dessert les résidents et les travailleurs logés dans des emplacements provisoires, ainsi que les personnes habitant à Hinton.

Démobiliser et revaloriser les emplacements

Les logements provisoires sont démobilisés et les sites sont réhabilités afin de correspondre à l'usage futur prévu des terrains, au fur et à mesure que des logements permanents deviennent disponibles.

Priorité 3



Reconstruction des résidences et des entreprises

La reconstruction des habitations et des commerces se fait de manière sécuritaire, efficace et respectueuse du voisinage, tout en préservant le caractère du parc national en matière de paysage, en renforçant la résilience face aux aléas climatiques et en répondant à la pénurie de logements à long terme.

La reconstruction vise non seulement à remplacer les bâtiments perdus, mais aussi à créer des occasions de répondre à la pénurie de logements à long terme dans la ville de Jasper. La reconstruction est aussi l'occasion de renforcer la résilience de la collectivité face aux risques climatiques, notamment par une conception résistante au feu, et de réduire les inégalités sociales en proposant des logements plus abordables et diversifiés.



la reconstruction, soutenir l'augmentation de l'offre de logements et renforcer la résilience face aux feux de forêt et autres risques climatiques.

Répondre efficacement aux besoins en matière de permis

Les processus d'examen et de délivrance des permis d'aménagement sont simplifiés. Les effectifs ont été renforcés pour faire face à l'augmentation du volume de demandes, et les requérants bénéficient d'un accompagnement clair tout au long du processus.

Rétablir les services publics

Les services essentiels, tels que l'eau, l'électricité, les eaux usées et le gaz, sont rétablis dans les emplacements où les installations ont été détruites. Les bornes d'arpentage perdues sont replacées pour permettre de repérer correctement les limites des propriétés.

Assurer une construction sécuritaire et coordonnée

Les normes de construction sont clairement communiquées et appliquées afin d'assurer la sécurité et de réduire les impacts sur la collectivité et l'environnement. La reconstruction est coordonnée afin d'assurer une prestation efficace et une utilisation optimale des aires de dépôt, tout en minimisant les perturbations au sein de la collectivité.

Favoriser l'accès à un logement abordable

Les efforts de rétablissement favorisent la création de nouvelles unités d'habitation abordables, contribuant ainsi à augmenter durablement l'offre de logements au-delà du niveau de référence établi avant l'incendie.

Objectifs

Apporter des modifications aux politiques et à la planification

Les documents de planification et les politiques générales sont adaptés pour simplifier les projets d'aménagement, faciliter

Priorité 4



La relance sociale

Au sein de la collectivité : À toutes les étapes de la vie, les Jasperoïs et Jasperoïses s'épanouissent, entretiennent un lien fort avec leur milieu et leur communauté, et nourrissent une relation de soutien mutuel entre eux et avec le territoire.

Dans le parc : Le territoire du parc est un lieu de guérison, de connexion et d'épanouissement pour les résidents, les visiteurs et les partenaires autochtones.

La relance sociale est le processus par lequel les individus, les familles et les communautés touchés par une catastrophe retrouvent un état de santé et de bien-être social, culturel, émotionnel, spirituel, physique et psychologique. Les programmes et services de soutien renforcent la résilience et la capacité des Jasperoïs-es à aller de l'avant, tout en reconnaissant et en accompagnant le processus de guérison du traumatisme et du chagrin causés par l'incendie de forêt.

Les termes « Jasperoïs » et « Jasperoïses » désignent les personnes vivant actuellement à Jasper ainsi que celles et ceux déplacé-es par l'incendie de 2024 et résidant désormais ailleurs.



Objectifs

Accéder aux ressources de rétablissement

Les Jasperoïs-es connaissent les ressources en matière de santé, de vie sociale et de culture, et savent comment y accéder. Les partenaires collaborent pour s'assurer que les programmes et mesures de rétablissement sont adaptés aux besoins identifiés et y répondent efficacement.

Créer des liens au sein de la communauté

Les événements et programmes communautaires renforcent les liens sociaux et soutiennent le bien-être physique, mental et spirituel, tout en reconnaissant et en prenant en compte les vulnérabilités sociales sous-jacentes durant le rétablissement.

Participer au rétablissement

Les Jasperoïs-es participent activement à la relance sociale et ont la possibilité d'accéder à l'information et de faire entendre leur voix sur l'ensemble des priorités de rétablissement. Les partenaires autochtones participent aux efforts de rétablissement dans la collectivité de Jasper et dans le parc national Jasper.

Répondre aux besoins de rétablissement non comblés

Les besoins de rétablissement non comblés des personnes et des familles sont identifiés et pris en charge dans la mesure du possible.



Ceuvre d'art représentant un épilobe à feuilles étroites (Fireweed), réalisée par l'artiste locale Celina Frisson.

Priorité 5



La relance économique

Au sein de la communauté : Soutenir une économie stable et résiliente, animée par des entreprises qui valorisent le caractère unique de la collectivité et proposent des services aux résidents et aux visiteurs, tout en jouant un rôle clé dans l'économie touristique de l'Alberta et du Canada.

Dans le parc : Offrir et promouvoir des expériences exceptionnelles en toute saison, permettant aux visiteurs d'explorer un paysage en constante évolution et de se connecter pleinement au patrimoine culturel et naturel du parc national Jasper.

La relance économique désigne le processus de stabilisation et de revitalisation d'une économie locale après une perturbation. La relance économique repose sur une combinaison de mesures d'intervention rapide et de planification à long terme, un soutien à la continuité des activités et à l'adaptation, un engagement collaboratif des parties prenantes, ainsi que des efforts visant à renforcer la capacité globale de la collectivité à se rétablir et à accroître sa résilience face aux défis futurs.

La relance économique reconnaît que toutes les personnes et toutes les entreprises sont affectées par le Feu de forêt de Jasper, car les effets indirects liés à la baisse de la fréquentation, à la réduction de la main-d'œuvre disponible et à la diminution de l'offre de logements ont un impact sur l'ensemble de la communauté. La communauté d'affaires joue un rôle vital dans le rétablissement de la collectivité. L'exploration de solutions innovantes renforcera la résilience économique de l'ensemble des entreprises et des secteurs, aujourd'hui et pour l'avenir.

Objectifs

Stabiliser les entreprises et retenir la main-d'œuvre

En collaboration avec ses partenaires, Jasper soutient les entreprises locales grâce à des outils et programmes ciblés dans le cadre du rétablissement, qui favorisent la stabilisation, l'adaptation et la viabilité à long terme. Les politiques et procédures sont adaptées, dans la mesure du

possible, pour tenir compte des circonstances propres à chaque situation de rétablissement.

Offrir des espaces commerciaux temporaires et du soutien

Les entreprises déplacées par l'incendie ont accès à des espaces temporaires et à des ressources leur permettant de relancer leurs activités et de rétablir une présence durable dans l'économie de Jasper.

Accueillir les visiteurs

Les communications, les événements et le développement de produits menés en collaboration avec les partenaires municipaux, provinciaux, fédéraux et de l'industrie soutiennent la reprise d'un tourisme durable, en invitant les visiteurs à découvrir le paysage spectaculaire de Jasper en toute saison.

Favoriser la participation des Autochtones à la relance économique

Les partenaires autochtones participent à la relance économique grâce à des contrats, des approvisionnements, des permis pour les entreprises de guides et d'autres occasions d'affaires.

Assurer le suivi des progrès de la relance économique

Les indicateurs de relance économique et les exemples de réussite sont suivis et communiqués afin de mesurer les progrès et d'orienter les efforts de relance futurs.

Priorité 6



Le rétablissement du parc



Photo de Brigid Scott, @rockymountainsscrambler

Le parc rétablit l'accès à ses biens, infrastructures et milieux naturels tout en préservant l'intégrité écologique, afin d'offrir des expériences sécuritaires et de qualité aux visiteurs, maintenant et pour l'avenir.

Parcs Canada rouvre certaines zones du parc en adressant les dangers liés aux arbres dangereux et à l'instabilité des pentes des sentiers, ainsi que les aires de fréquentation diurne et les campings touchés par le feu de forêt de Jasper en 2024. Parcs Canada planifie le remplacement des biens détruits en tenant compte des ressources disponibles, des priorités d'infrastructure et des occasions d'accroître la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Parcs Canada favorise le renouvellement des écosystèmes après un incendie afin d'en maintenir et restaurer la structure et les fonctions. Parcs Canada soutient les processus naturels et réduit les impacts négatifs sur le territoire en encourageant une utilisation responsable par les visiteurs et en assurant une gestion adaptée du parc. Les possibilités de connexion avec les Autochtones se trouvent tout au long des objectifs de cette section.

Objectifs

Rouvrir les installations du parc sécuritairement

Les sentiers, les terrains de camping, les aires de fréquentation diurne, les routes, les centres d'accueil, les postes d'entrée et les zones opérationnelles sont rouverts lorsque les conditions de sécurité le permettent, accompagnés de communications visant à offrir aux visiteurs des expériences sécuritaires et de qualité.

Reconstruire les infrastructures du parc avec une approche axée sur la résilience

Les infrastructures du parc détruites par le feu de forêt sont reconstruites et adaptées afin de soutenir les expériences des visiteurs et les besoins opérationnels, en intégrant les perspectives autochtones et en renforçant la résilience face aux risques futurs.

Protéger l'environnement pendant les activités de rétablissement

Des mesures de protection de l'environnement, incluant des évaluations d'impact et les mesures d'atténuation correspondantes, sont mises en œuvre tout au long du rétablissement et de la reconstruction afin de préserver et de restaurer l'intégrité écologique ainsi que le patrimoine culturel.

Soutenir la régénération naturelle

Les processus de régénération naturelle sont soutenus par la protection des zones sensibles, la diffusion de messages d'intendance auprès des visiteurs et des résidents, ainsi que par la surveillance et la gestion adaptative des secteurs affectés par les incendies.

Surveiller la faune et effectuer la gestion de la coexistence entre les humains et la faune

La répartition, l'abondance et le comportement de la faune sont surveillés dans les zones touchées par le feu, au fur et à mesure que les processus naturels de régénération s'effectuent. Des mesures sont mises en place pour gérer la coexistence entre les humains et la faune dans les zones touchées par le feu, notamment dans les secteurs à forte fréquentation humaine.

Assurer la gestion écologique des feux

Les risques d'incendie de forêt sont gérés pour le lotissement urbain de Jasper et d'autres biens de valeur dans le parc, tout en reconnaissant le rôle essentiel du feu comme processus écologique naturel sur le territoire du parc.

Protéger le patrimoine culturel

En collaboration avec les partenaires autochtones, le patrimoine et les ressources culturelles sont protégés de manière à respecter leurs origines diverses ainsi que leur importance, tant passée que présente.

Engagement envers le rétablissement

L'implication des résidents, des entreprises, des partenaires autochtones et des groupes d'intervenants assure que le rétablissement s'appuie sur des principes « axés sur la collectivité » et favorisant les « liens autochtones ». L'apport des communautés locales est crucial pour orienter la planification et la mise en

œuvre, ainsi que pour instaurer la confiance nécessaire à la réussite du rétablissement.

L'engagement communautaire et autochtone se poursuivra tout au long du rétablissement. Le CCRJ s'engage à écouter, apprendre et ajuster son approche afin de garantir que l'aide demeure opportune, pertinente et efficace à chaque étape du processus de rétablissement.

Mobilisation en appui au Cadre de rétablissement de Jasper

Le *Cadre de rétablissement de Jasper* a été élaboré à la suite de séances tenues avec des partenaires autochtones, des intervenants du milieu des affaires et du tourisme, des groupes communautaires et sans but lucratif, ainsi que des fournisseurs d'assurance, afin de discuter de la planification du rétablissement à long terme.

Le CCRJ a tenu des journées portes ouvertes en personne et en ligne en décembre 2024 et en janvier 2025, qui ont attiré 280 et 390 personnes respectivement, afin d'informer et mobiliser les résidents et les entreprises. En mars 2025, le CCRJ a participé au forum public annuel du parc national Jasper, qui a réuni 160 participants dans le cadre de séances en ligne et en personne. En juillet 2025, le CCRJ a organisé une rencontre conviviale pour renforcer les liens avec la communauté, dans le cadre des événements commémoratifs du premier anniversaire de l'incendie.

Le CCRJ collabore avec des experts pour orienter les différents volets de la planification du rétablissement. Par exemple, en mai 2025, l'association Economic Developers Alberta a travaillé en étroite collaboration avec les entreprises et les intervenants économiques à Jasper dans le cadre d'un projet régional visant à cerner les besoins en matière de relance économique et de résilience.

Parcs Canada collabore avec des partenaires autochtones par l'entremise du forum des Autochtones de Jasper. Les partenaires autochtones ont participé au rétablissement dans le cadre de séances tenues à l'automne 2024 et au printemps 2025. À l'avenir, Parcs Canada continuera de collaborer avec ses partenaires autochtones sur les priorités de rétablissement d'intérêt.

Guidée par des consultations locales et nationales

La participation du public est au cœur de la gestion des lieux protégés au nom de tous les Canadiens et Canadiennes. Les consultations officielles menées auprès des partenaires autochtones, des groupes d'intervenants, des résidents du parc, des Canadiens et Canadiennes, ainsi que des visiteurs dans le cadre de l'élaboration du *Plan directeur du parc national Jasper* (2022) continuent d'influencer l'orientation stratégique à long terme et les décisions de gestion du parc.

Des consultations supplémentaires menées par Parcs Canada – notamment dans le cadre de la planification et de l'aménagement de l'utilisation des terres dans la ville de Jasper (2023), et des consultations préalables aux changements provisoires apportés à la *Politique d'aménagement du territoire de la ville de Jasper* pour accroître les options de logement abordable, comme les appartements de résidence privée (2020) – donnent un aperçu des perspectives communautaires sur les enjeux du lotissement urbain.

D'autres types de consultation et de mobilisation locales sur des rapports récents par l'entremise de la Municipalité de Jasper, du centre d'emploi et d'éducation de Jasper (Jasper Employment and Education Centre), de la Société d'habitation communautaire de Jasper (Jasper Community Housing Corporation) et de l'organisation Tourism Jasper ont également contribué aux travaux de rétablissement.

Phases de rétablissement

Combien de temps le rétablissement prendra-t-il? Le temps nécessaire pour se remettre des répercussions du Feu de forêt de Jasper dépend à la fois de facteurs sur lesquels le gouvernement, les entreprises et la collectivité peuvent agir, et de facteurs hors de notre contrôle, comme les tendances économiques régionales ou la disponibilité de la main-d'œuvre. Les échéanciers de rétablissement varieront aussi selon la situation propre à chaque résident, entreprise ou infrastructure du parc.

Phase 1 : Interventions liées à l'incident et retour des résidents (0 à 3 mois après l'incident)

- Évaluation initiale des dommages, rétablissement des services publics lorsque possible (eau, électricité, eaux usées, gaz) et élimination des débris dangereux.
- Efforts immédiats pour soutenir le retour sécuritaire des résidents.
- Création du CCRJ et des groupes de travail.
- Relance des activités commerciales selon la capacité et la volonté des propriétaires.
- Réouverture progressive de la ville de Jasper et du parc national Jasper, sous réserve de restrictions.

Phase 2 : Stabilisation (jusqu'à 9 mois après l'incident)

- La vie communautaire se stabilise (réouverture des écoles, garderie, bibliothèque).
- Les services publics restants ont été rétablis à l'extérieur du lotissement urbain.
- Raccordement aux services publics, livraison des unités d'habitation et première occupation des logements provisoires.
- La majorité des débris ont été retirés avant la reconstruction.
- Élaboration du guide de reconstruction et révision des processus.
- Déploiement des ressources de soutien au rétablissement social et économique.
- La reprise des activités commerciales se poursuit.
- Les activités récréatives hivernales en ville et dans le parc favorisent la relance économique.
- La majorité des aires de fréquentation diurne, des sentiers et des terrains de camping sont ouverts pour accueillir les visiteurs estivaux.
- Les travaux de réduction des risques d'incendies de forêt se poursuivent, tandis que les priorités de résilience des collectivités sont définies pour mieux préparer la prochaine saison des feux et faire face aux futurs enjeux liés au climat.

Les phases du rétablissement sont décrites ci-dessous, avec des échéanciers estimatifs fondés sur les progrès réalisés à ce jour en matière de mobilisation des ressources, et inspirés des expériences d'autres collectivités. Les phases de rétablissement sont illustrées pour aider à estimer la durée possible du rétablissement et à identifier les étapes où des efforts supplémentaires pourraient en accélérer le déroulement.

Phase 3 : Rétablissement transitoire (jusqu'à environ 3 ans après l'incident)

- Restauration des services publics et remise en place des bornes d'arpentage sur les emplacements avant la reconstruction.
- Accélération des travaux de reconstruction des résidences, des entreprises et des infrastructures.
- Poursuite des opérations liées aux logements provisoires.
- Un espace et des ressources sont offerts aux entreprises touchées par l'incendie afin de faciliter la reprise de leurs activités.
- Engagement continu des résidents et des partenaires autochtones.
- Les travaux de réduction des risques d'incendies de forêt continuent de renforcer la résilience face aux risques climatiques identifiés.
- Retrait progressif des logements provisoires, dont une partie pourrait s'échelonner jusqu'à la phase de rétablissement à long terme.

Phase 4 : Rétablissement et résilience à long terme (vers une reconstruction complète et plus encore)

- La reconstruction des maisons, des entreprises et des infrastructures du parc est terminée.
- L'offre de logements permanents, y compris les logements abordables et ceux destinés à la main-d'œuvre, est stabilisée.
- Des soutiens sociaux et en santé à long terme sont intégrés aux services locaux.
- L'activité commerciale et touristique revient à son niveau d'avant l'incendie et continue de croître.
- Les mesures de réduction des risques et d'adaptation au changement climatique sont intégrées dans les politiques et la planification.
- La gouvernance du rétablissement cède la place à des opérations à rythme stable, soutenues par une collaboration intergouvernementale continue.
- La collaboration avec les partenaires autochtones se poursuit autour des priorités culturelles, écologiques et communautaires.

Phases de rétablissement

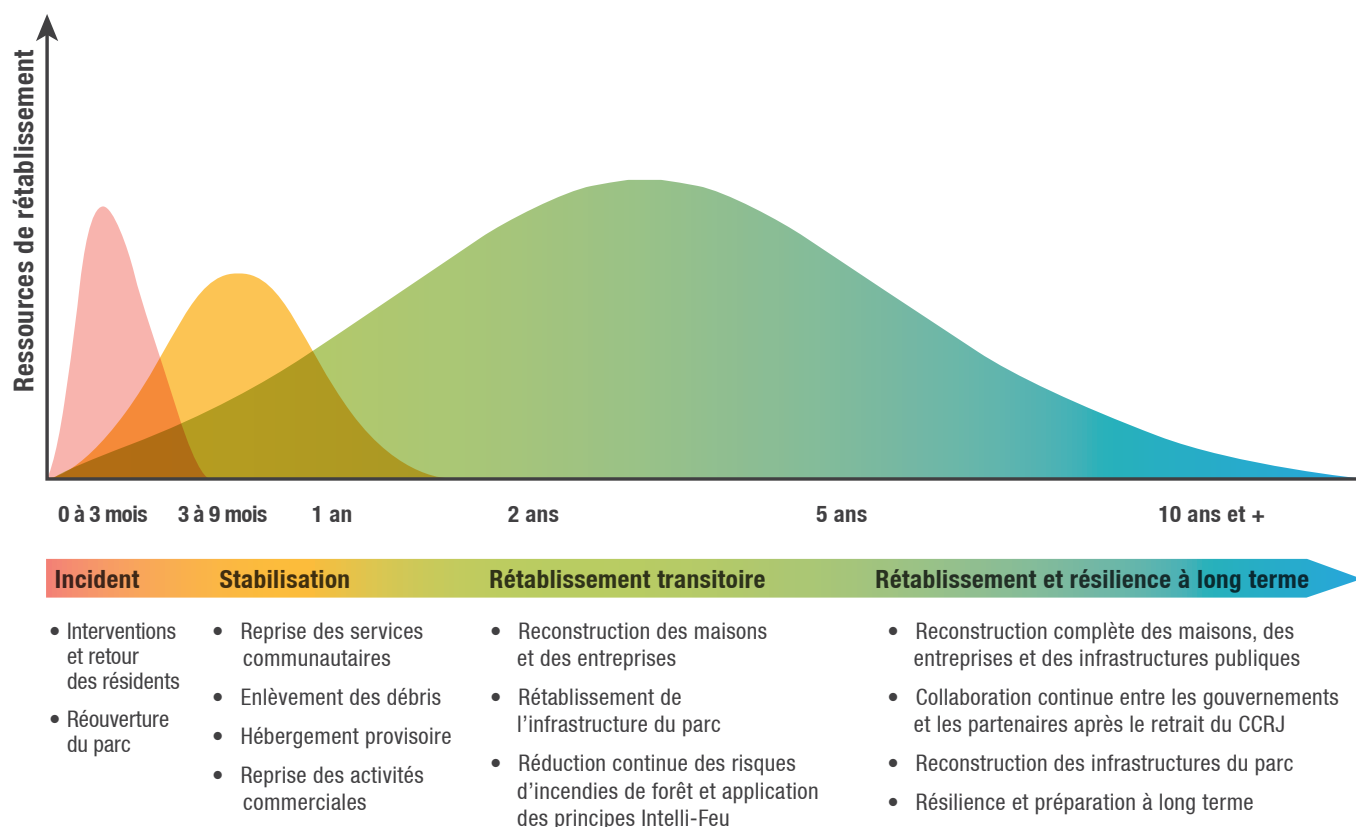


Figure 2 : Phases de rétablissement et échéanciers potentiels associés au rétablissement de Jasper.

Scénarios de rétablissement

Le rétablissement à la suite du Feu de forêt de Jasper 2024 exige une coordination rigoureuse, un financement durable et une grande souplesse. Le rétablissement s'appuie sur les ressources, les partenariats et les actions déjà engagés. Compte tenu de l'expérience acquise lors d'autres catastrophes et de l'ampleur des besoins ainsi que des ressources disponibles, le rétablissement complet d'une collectivité peut prendre jusqu'à une décennie.

Le rétablissement complet correspond au moment où la collectivité et le parc ont retrouvé non seulement leurs conditions antérieures aux feux de forêt, mais aussi le niveau qu'ils auraient atteint en l'absence de l'incendie. Le rétablissement complet tient compte de la croissance,

du développement et des progrès attendus au fil du temps. Il reflète une trajectoire de rétablissement qui restaure les logements, les infrastructures, les services et l'activité économique, tout en respectant le rythme propre à la trajectoire initiale de la collectivité.

Nous pouvons nous inspirer de la trajectoire de rétablissement de Fort McMurray après le feu de forêt de Horse River en mai 2016. Trois ans après l'incendie, 37 % des bâtiments étaient reconstruits⁷; à 4 ans, 74 %⁸; à 5 ans, 80 %⁹; et à 6 ans, 86 %¹⁰.

Le tableau 1 présente trois scénarios de rétablissement afin de mieux comprendre les trajectoires possibles pour Jasper.

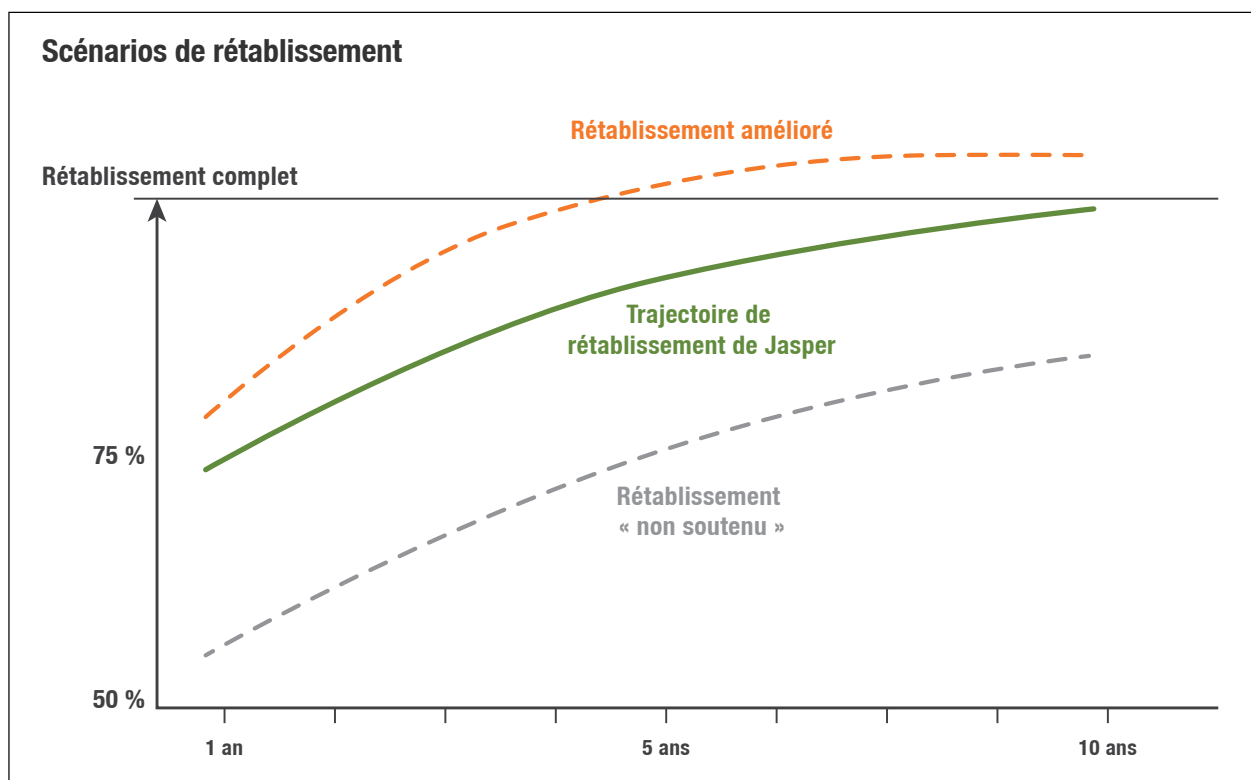


Figure 3 : Les scénarios de rétablissement montrent la trajectoire de rétablissement actuelle pour la collectivité de Jasper et le parc national Jasper. Des scénarios supplémentaires sont illustrés pour montrer à quoi pourrait ressembler un « rétablissement non soutenu » si aucun partenaire ni ressource additionnelle n'étaient disponibles pour appuyer le processus, ainsi qu'un « rétablissement amélioré » si des partenaires et ressources supplémentaires permettaient d'accélérer le rétablissement et d'aider Jasper à atteindre un état allant au-delà des conditions d'avant l'incendie.

7 Dans un article publié dans Fort McMurray Today, Laura Beamish rapporte que *près de 37 % des résidences avaient été reconstruites à l'approche de l'anniversaire des feux de forêt* (source en anglais consultée à l'adresse suivante : <https://www.fortmcmurraytoday.com/news/local-news/nearly-37-per-cent-of-homes-rebuilt-as-wildfire-anniversary-approaches>).

8 Dans un article publié dans Fort McMurray Today, Vincent McDermott rapporte que, *quatre ans après le feu de forêt de 2016, 74 % des résidences détruites avaient été reconstruites* (source en anglais consultée à l'adresse suivante : <https://www.fortmcmurraytoday.com/news/local-news/four-years-later-74-per-cent-of-homes-destroyed-in-2016-wildfire-rebuilt>).

9 Municipalité régionale de Wood Buffalo, page Web intitulée « Wildfire Recovery » (rétablissement à la suite d'un feu de forêt), disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.rmwb.ca/en/fire-and-emergency-services/wildfire-recovery.aspx>.

10 Municipalité régionale de Wood Buffalo, page Web intitulée « Wildfire Recovery » (rétablissement à la suite d'un feu de forêt), disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.rmwb.ca/en/fire-and-emergency-services/wildfire-recovery.aspx>.

Tableau 1 : Scénarios de rétablissement envisagés**Scénario : Trajectoire de rétablissement actuelle**

Ce scénario représente la trajectoire de rétablissement actuelle de Jasper. Dans ce scénario, la majorité des logements et des entreprises existant avant l'incendie devraient être reconstruits d'ici cinq ans, avec un retour proche des tendances économiques et sociales d'avant l'incendie au cours de cette période. Dans ce scénario, les travaux incluent la restauration des infrastructures destinées aux visiteurs, la mise en place de soutiens sociaux, ainsi que des mesures visant à renforcer la résilience et à accroître la disponibilité des logements.

Reconstruction et offre de logements :

Des modifications sont apportées aux documents des politiques et des plans afin d'accroître la densité et l'offre de logements disponibles. Des ressources supplémentaires soutiennent l'examen des projets d'aménagement, et des changements sont mis en œuvre pour simplifier la reconstruction. Des logements provisoires sont fournis pour faciliter le retour des nombreux résidents déplacés. La coordination des travaux de construction minimise les impacts sur la collectivité et favorise les gains d'efficacité.

Relance sociale : Sur notre trajectoire actuelle, de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales collaborent pour soutenir le rétablissement individuel et communautaire. Ces efforts incluent des investissements dans les soutiens psychosociaux, des programmes visant à renforcer les réseaux d'entraide sociale, ainsi que des subventions pour encourager la participation active des groupes

communautaires, des entreprises et des résidents à la reprise de la vie communautaire.

Relance économique : Des ressources supplémentaires ont été mises à la disposition des gouvernements provincial et fédéral pour promouvoir l'économie du tourisme. Des subventions, des ressources et des initiatives, comme des espaces provisoires, sont offertes pour soutenir la continuité des activités. Un service de transport en commun régional est offert pour faciliter le travail à distance et les visites.

Rétablissement du parc : Le gouvernement du Canada fournit d'importantes ressources pour appuyer la réouverture sécuritaire des installations du parc et la reconstruction des terrains de camping, des sentiers et des aires de fréquentation diurne. Dans la trajectoire actuelle, la reconstruction des installations prendra probablement plus de 5 ans. Des décisions devront être prises pour prioriser la reconstruction de certains biens plutôt que d'autres, en fonction du profil de risque, des avantages attendus et des objectifs du parc.

Scénario : Trajectoire de rétablissement améliorée

La trajectoire de rétablissement améliorée montre ce qui serait possible avec des ressources et des opportunités supplémentaires, non seulement pour assurer un rétablissement complet, mais aussi pour répondre de manière substantielle aux défis et aux aspirations de la communauté avant le feu. Ce scénario offre une perspective pour guider la planification, le développement de partenariats et l'innovation. Ces initiatives ne constituent pas nécessairement de nouveaux engagements en matière de soutien ou de financement, mais elles représentent des secteurs potentiels où les efforts en cours pourraient combler l'écart entre la trajectoire de rétablissement actuelle de Jasper et ses aspirations à long terme visant à relever les défis préexistants.

Reconstruction et offre de logements :

Des logements provisoires sont disponibles pour tous les résidents déplacés, ce qui permet de remédier aux pénuries de logements de longue date grâce à de nouvelles initiatives de rétablissement et à de nouveaux aménagements.

Relance sociale : Dans le scénario amélioré, le rétablissement social comprend la mise en place de mesures de soutien continues et largement accessibles pour aider les Jaspérois-es, y compris les personnes encore déplacées, à surmonter les défis personnels liés aux impacts des feux de forêt. Cela comprend aussi des mesures pour renforcer la résilience des collectivités, notamment en développant à grande échelle le soutien par les pairs, en éliminant les obstacles à l'inclusion et en améliorant la sécurité culturelle pour les peuples autochtones.

Relance économique : Recherche de soutiens supplémentaires pour accomplir le Plan de gestion des destinations de Jasper 2033 – en anglais seulement; *Jasper Destination Stewardship Plan 2033*, en vue de financer et de

mettre en œuvre des initiatives favorisant le tourisme à l'année et soutenant les entreprises locales. L'adoption d'outils élargis, de solutions novatrices et d'initiatives en matière de main-d'œuvre et de marché du travail pourrait renforcer la résilience économique.

Rétablissement du parc : Un financement supplémentaire pourrait accélérer la reconstruction des infrastructures endommagées, y compris les terrains de camping, les sentiers, les aires de fréquentation diurne et d'autres biens du parc gravement touchés, afin de rétablir plus rapidement la capacité d'accueil des visiteurs qui séjournent pour plus d'une journée et d'assurer la réouverture sécuritaire des zones affectées.

Résilience : L'intégration des principes Intelli-feu et des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les efforts de reconstruction peut renforcer la résilience de la collectivité à long terme. Des mesures supplémentaires peuvent être mises en place pour renforcer la résilience afin de réduire les risques et atténuer les impacts climatiques futurs sur l'ensemble des infrastructures.

Tableau 1 : Scénarios de rétablissement envisagés (suite)**Scénario : trajectoire de rétablissement « non soutenu »**

Ce scénario est présenté à titre purement illustratif dans le graphique présenté ci-dessous, afin de souligner les avantages des efforts coordonnés de rétablissement réalisés jusqu'à présent. Ce scénario se produirait s'il n'y avait pas de ressources externes ou de partenariats pour aider la Municipalité de Jasper et le parc national Jasper à se rétablir. Dans ce scénario, le rétablissement prend beaucoup plus de temps et n'atteint pas un état complet au cours de la prochaine décennie.

Reconstruction et offre de logements : Dans ce scénario, aucun logement provisoire n'est fourni, aucun personnel supplémentaire chargé de l'examen des projets d'aménagement n'est embauché, et aucune modification n'est apportée à la planification ni aux politiques visant à augmenter l'offre disponible à long terme.

Relance sociale : Dans ce scénario, aucun soutien social supplémentaire n'est fourni et les organisations non gouvernementales ne sont pas disponibles pour répondre aux besoins non satisfaits, renforcer les liens au sein de la collectivité ou aider les individus à gérer les impacts personnels des feux de forêt.

Relance économique : Dans ce scénario, aucune ressource supplémentaire ne serait allouée au marketing et à la promotion de la collectivité de Jasper ainsi que du parc national Jasper comme destination touristique. Dans ce scénario, aucune ressource supplémentaire n'est disponible pour soutenir les entreprises locales.

Rétablissement du parc : Dans ce scénario, le gouvernement du Canada ne fournirait pas de ressources supplémentaires pour appuyer la reconstruction de l'infrastructure du parc.

Résilience : Dans ce scénario, aucun ajustement n'est apporté aux documents de planification du lotissement urbain pour intégrer les leçons tirées de l'incendie de forêt.

Financement du rétablissement

Gouvernement du Canada

De nombreux ministères et organismes fédéraux appuient le rétablissement, notamment :

- Parcs Canada
- Sécurité publique Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
- Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)

Le gouvernement du Canada offre une aide financière en cas de catastrophe aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tableau 2 : Annonces de financement du gouvernement du Canada pour l'intervention et le rétablissement

Description	Total
Annonce de financement accordé par Parcs Canada, le 10 octobre 2024 : Allègement des loyers et des droits de permis administrés par Parcs Canada dans le parc national Jasper mis en œuvre par le biais du <i>Décret de remise concernant les loyers et les redevances au parc national Jasper du Canada</i>. Soutien financier aux propriétaires d'entreprises, aux preneurs à bail et aux résidents affectés par le feu de forêt.	15,2 millions de dollars
Annonce de financement accordé par Développement économique Canada, le 18 octobre 2024 : - Financement pour aider Jasper et l'industrie touristique de la région à se rétablir, à se reconstruire et à reprendre sa place sur la scène mondiale. - Investir dans des campagnes de marketing saisonnières menées par Destination Canada en collaboration avec Travel Alberta. - Accueillir à Jasper, en septembre 2025, le plus grand événement médiatique mondial du tourisme au Canada, organisé en collaboration avec Travel Alberta et Tourism Jasper. Cet événement servira de plateforme pour favoriser les relations entre plus de 80 médias de voyage de premier plan du monde entier et les représentants de l'industrie touristique canadienne.	3 millions de dollars
Annonce de financement accordé par PrairiesCan, le 14 novembre 2024 : 3,35 millions de dollars pour le Programme de relance des entreprises de Jasper, administré par Community Futures West Yellowhead, afin d'appuyer 325 petites entreprises via des subventions variant de 5 000 \$ à 10 000 \$. 500 000 \$ accordés à Tourism Jasper pour offrir et promouvoir des programmes visant à attirer des visiteurs à Jasper.	3,9 millions de dollars
Parcs Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Sécurité publique Canada et Emploi et Développement social Canada ont annoncé un financement le 6 février 2025, comprenant notamment : - Jusqu'à 45,2 millions de dollars pour les interventions liées à l'incident. - Jusqu'à 80,1 millions de dollars pour le retour des résidents et le rétablissement. Cela comprend 30 millions de dollars pour la construction de 320 logements provisoires (financement étalé sur deux ans). - Contribution de 9,4 millions de dollars, par l'entremise du <i>Fonds pour accélérer la construction de logements</i> de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, accordée à la Municipalité de Jasper pour lever les obstacles à la construction de logements. - Remboursement de 19,6 millions de dollars au gouvernement de l'Alberta dans le cadre du Programme d'aide financière en cas de catastrophe de Sécurité publique Canada, pour les coûts admissibles liés à la lutte contre le feu de forêt de Jasper en 2024. - Projet pilote d'assurance-emploi (AE) dirigé par Emploi et Développement social Canada, visant à offrir un crédit unique de 300 heures d'emploi assurable aux prestataires d'AE à Jasper. Remarque : Le soutien des Forces armées canadiennes et de la GRC durant l'intervention sur l'incident et le retour des résidents n'est pas inclus dans ces chiffres.	154,3 millions de dollars
Dispositions foncières de Parcs Canada annoncées : 4,25 hectares de terrain sont mis à disposition dans la ville de Jasper pour des logements provisoires. 4 hectares sont mis à disposition à l'extérieur du lotissement urbain, aux prés Marmot, pour des logements provisoires. - Bail symbolique de 1 \$ accordé à la Jasper Municipal Housing Corporation (Société d'habitation municipale de Jasper) pour la construction d'un complexe de 40 logements locatifs abordables sur Connaught Drive. Terrain évalué à 2,125 millions de dollars.	Dispositions foncières
Annonce de financement du gouvernement du Canada, le 29 janvier 2025 : Fonds de contrepartie avec la Croix-Rouge canadienne.	12,6 millions de dollars
Annonce de financement accordé par PrairiesCan, le 6 mars 2025 : 1,82 million de dollars versés à la Municipalité de Jasper pour l'aménagement d'un village commercial éphémère et d'un parc industriel temporaire destiné à l'entreposage d'équipement et à la construction d'espaces de travail. 250 000 \$ accordés à Tourism Jasper pour renforcer sa capacité à offrir des forfaits voyage et à intensifier les efforts de marketing visant à encourager les voyages et les investissements dans les entreprises locales.	2 millions de dollars

Remarque : Les annonces de financement sont à jour en date du 31 juillet 2025

suite à la page suivante

Tableau 2 : Annonces de financement du gouvernement du Canada pour l'intervention et le rétablissement (suite)

Description	Total
Annonce de financement du gouvernement du Canada faite le 20 mars 2025 à l'intention de Parcs Canada : 187 millions de dollars pour réparer et reconstruire les infrastructures essentielles du parc national Jasper. Ce financement, réparti sur deux ans, servira à reconstruire les routes, les terrains de camping, les sentiers et les logements permanents du personnel, en plus de soutenir la mise en place de solutions de logement provisoires pour le personnel et les résidents pendant la reconstruction.	187 millions de dollars
Parcs Canada et la Croix-Rouge canadienne ont annoncé le 16 juillet 2025 : Jusqu'à 5 millions de dollars pour aider les résidents à couvrir les coûts non assurés d'assainissement et d'analyse des sols.	Jusqu'à 5 millions de dollars

Remarque : Les annonces de financement sont à jour en date du 31 juillet 2025

Province de l'Alberta

Parmi les ministères et organismes provinciaux qui participent à l'intervention et au rétablissement, on retrouve :

- Alberta Wildfire
- Alberta Emergency Management Agency (Agence de gestion des urgences de l'Alberta)
- Ministère des Affaires municipales de l'Alberta
- Alberta Health Services (Services de santé de l'Alberta)
- Recovery Alberta
- Ministère de l'Éducation et Garde d'enfants de l'Alberta
- Ministère de l'Emploi, de l'Économie, du Commerce et de l'Immigration de l'Alberta
- Travel Alberta
- Ministère de la Sécurité publique et services d'urgence de l'Alberta

À ce jour, l'aide totale fournie par la province de l'Alberta aux résidents, aux entreprises et à la Municipalité de Jasper s'élève à 181 millions de dollars. Sur ce montant, des dépenses passées et prévues totalisant 102 millions de dollars ont été approuvées à ce jour.

Tableau 3: Programme de financement du gouvernement provincial de l'Alberta

Ministère	Description	Total
Sécurité publique et services d'urgence – Agence de gestion des urgences de l'Alberta	Financement du Programme d'aide en cas de catastrophe, pour soutenir la Municipalité de Jasper dans les coûts associés aux interventions liées aux feux de forêt et aux efforts de rétablissement. Ce financement prévoit un partage des coûts entre la Municipalité et le gouvernement de l'Alberta, à raison de 10 % pour la province et 90 % pour la Municipalité.	149 millions de dollars alloués dont 73,14 millions approuvés en dépenses
Affaires municipales	Un allègement fiscal est offert aux titulaires de bail de propriétés résidentielles et commerciales ayant été détruites	3,02 millions de dollars
Affaires municipales	Des fonds de stabilisation des revenus sont accordés à la Municipalité de Jasper afin de compenser la baisse des recettes municipales et d'alléger le fardeau des contribuables.	6,5 millions de dollars
Affaires municipales	Soutien au transport en commun régional pour offrir une solution temporaire aux travailleurs et aux résidents déplacés logés à Hinton durant la reconstruction de Jasper.	2 millions de dollars
Tourisme et sport	Financement réservé au soutien de l'industrie touristique de Jasper.	2,5 millions de dollars
Gouvernement de l'Alberta	Le gouvernement de l'Alberta a versé plus de 12 millions de dollars en financement de contrepartie avec la Croix-Rouge canadienne (CRC) dans le cadre de l'appel 2024 de la CRC pour les incendies de forêt de l'Alberta.	12,9 millions de dollars
Gouvernement de l'Alberta	Paiements d'évacuation d'urgence à plus de 6 500 Jaspersois et Jaspersoises.	7,5 millions de dollars

Remarque : Les annonces de financement sont à jour en date du 31 juillet 2025

Sortir progressivement de la phase de rétablissement

Le CCRJ a été mis en place comme structure de gouvernance temporaire et multijuridictionnelle afin de coordonner les besoins urgents et complexes liés au rétablissement. La décision de clore les opérations du CCRJ sera guidée par les éléments suivants :

- la réalisation des objectifs dans chacun des secteurs prioritaires du rétablissement;
- la capacité opérationnelle de Parcs Canada et de la Municipalité de Jasper à reprendre la responsabilité des activités de rétablissement restantes;
- un examen conjoint mené par les codirecteurs du CCRJ, en consultation avec leurs organisations respectives, et avec la participation du Conseil municipal de Jasper, du JAC-IRC, des partenaires de soutien ainsi que du Comité consultatif sur le rétablissement.

La planification de la transition orientera la réduction progressive et ordonnée de la coordination centralisée du rétablissement, le transfert des connaissances ainsi que la clôture ou la passation des projets restants.

Une fois le CCRJ dissous, le rétablissement passera à un modèle décentralisé, dans lequel Parcs Canada et la Municipalité de Jasper assumeront, dans le cadre de leurs mandats respectifs, la responsabilité à long terme des activités de rétablissement. L'acquittement de ces responsabilités pourrait nécessiter le maintien de ressources supplémentaires et de capacités accrues pour l'exécution des projets d'immobilisations au sein de chaque organisation. L'intégration du rétablissement à la gestion du parc, à la budgétisation municipale, aux opérations et à la planification stratégique sera essentielle pour soutenir la dynamique au-delà du CCRJ.

Après la fermeture du CCRJ, Parcs Canada et la Municipalité de Jasper continueront de collaborer sur les besoins transversaux en matière de rétablissement, comme la communication publique, les leçons apprises et les rapports d'étape. L'esprit de coordination intergouvernementale qui a caractérisé le CCRJ demeurera essentiel pour assurer le succès du rétablissement.

Rapports continus

Afin de maintenir la transparence et l'harmonisation, les rapports annuels sur le rétablissement se poursuivront par l'entremise du CCRJ et, plus tard, de Parcs Canada et de la Municipalité de Jasper. Ce processus de production de rapports vise à éclairer la prise de décisions locales, à préserver la confiance de la communauté et à favoriser le dialogue entre tous les ordres de gouvernement ainsi que les partenaires. Cela assurera également la continuité entre la coordination centralisée sous le CCRJ et les responsabilités décentralisées qui en découlent.

Les rapports annuels de rétablissement permettront :

- de documenter les réalisations de l'année précédente;
- d'identifier les secteurs d'intervention privilégiés pour l'année à venir;
- de mettre en lumière les domaines où une coordination, des effectifs ou des investissements supplémentaires pourraient être bénéfiques pour soutenir l'élan du rétablissement.

Conclusion

Ce présent *Cadre de rétablissement de Jasper* vise à restaurer ce qui a été perdu et à guider Jasper dans un parcours à long terme de guérison, de reconstruction, de renouvellement, et de résilience. Ce cadre de rétablissement réunit des résidents, des organismes communautaires, des partenaires autochtones, tous les ordres de gouvernement et ainsi que d'autres acteurs du rétablissement, afin de répondre aux besoins immédiats tout en jetant les bases d'un avenir plus fort et plus résilient. En établissant des priorités et des objectifs communs, en coordonnant nos efforts et en renforçant la collaboration, nous traçons une voie vers le rétablissement; une démarche qui prendra du temps, mais qui repose sur l'intention, le souci du bien collectif et notre lien profond avec ce lieu exceptionnel.



La murale *Phoenix Rising* a été réalisée par l'artiste Fio Silva dans le cadre du Festival de murales UpLift de Jasper en 2025.